

# TIME & SPORT ÉLECTION 2023

**À LA RENTRÉE 2023 VOUS SEREZ AMENÉ À CHOISIR  
LE SYNDICAT QUI VOUS REPRÉSENTERA POUR LES ANNÉES À VENIR !**

D'ici septembre ou octobre, vous devrez voter pour le syndicat qui vous représentera pour le prochain mandat. Les dates exactes de l'élection, la durée des mandats (entre 2 et 4 ans) ainsi que l'organisation de l'élection seront validées lors d'une négociation qui aura lieu en août 2023.

**Pour SUD Industrie, on ne va pas jouer les hypocrites et se faire de la pub 2 mois avant l'élection !  
Vous savez très bien qui on est, ce qu'on a fait, et ce qu'on est capable de faire !**

**Mais cette année, le choix de votre syndicat sera d'autant plus important**, puisque la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie va s'appliquer. Cela aura un impact considérable sur votre travail, vos droits et mais aussi sur votre rémunération !

**Fini les coefficients (190... 240... 255... 285...) ! Fini les échelons (1, 2 ou 3) ! Fini les niveaux (I... II... III...) !  
Place à une nouvelle cotation, définissant des Classes d'emplois et des Groupes d'emploi !**

En juillet 2023, la direction va vous annoncer individuellement la nouvelle classification de votre poste.

**Que gagnez-vous ? Que perdez-vous ?**

Le syndicat SUD INDUSTRIE, formé sur le sujet, pourra vous aider à y voir plus clair, et se tiendra disponible pour vous aider à formuler remarques ou observations.

NIVEAU	ECHELON	Coeff.	Cotations	Classes d'emplois	Groupes d'emplois
I	1	140	58 à 60	18	I
	2	155	55 à 57	17	
	3	170	52 à 54	16	H
II	1	170	49 à 51	15	
	2	180	46 à 48	14	
	3	190	43 à 45	13	F
III	1	215	40 à 42	12	
	2	225	37 à 39	11	
	3	240	34 à 36	10	D
IV	1	255	31 à 33	9	
	2	270	28 à 30	8	
	3	285	25 à 27	7	B
V	1	300	22 à 24	6	
	2	335	19 à 21	5	
	3	365	16 à 18	4	
		395	13 à 15	3	
			10 à 12	2	
			6 à 9	1	

**Sans libertés syndicales,  
on finira tous à poil**



**SUD Industrie** ADHÉREZ

**Vous contestez la classification faite par l'entreprise ?**

Le syndicat SUD INDUSTRIE s'occupera de toutes les démarches de contestations qu'elles soient juridiques ou judiciaires, pour tous les salariés qui le souhaitent.

Envie d'en savoir plus ? De nous rejoindre ?  
Ou pour toute question sur la Convention Collective ?

Une seule adresse :

[bodet@sudindustrie49.org](mailto:bodet@sudindustrie49.org)

**SUD INDUSTRIE : NOUS NE SOMMES PAS LE SYNDICAT DE LA DIRECTION !**



SUD Industrie 44/49 - Section Syndicale Bodet Time & Sport

[bodet@sudindustrie49.org](mailto:bodet@sudindustrie49.org)

06/07/2023